



Catherine LÉCUYER

Maire du 8^e arrondissement de Paris
Conseillère de Paris
Mairie du 8^e arrondissement
3 rue de Lisbonne - 75008 Paris
catherine.lecuyer@paris.fr

N/Réf. : CLR/NML-20260511-001

M. Thomas CHEVANDIER

Adjoint au Maire de Paris
chargé de l'espace public, des aménagements
et de la coordination des chantiers
Hôtel de Ville de Paris
Place de l'Hôtel de Ville - 75196 Paris cedex 04
thomas.chevandier@paris.fr

Paris, le lundi 11 mai 2026

Objet : achever l'aménagement de la rue aux écoles du Rocher

Monsieur le Maire,

Permettez-moi d'appeler votre attention personnelle sur la nécessité d'achever l'aménagement de la rue aux écoles rue du Rocher, entre les rues de Vienne et Laborde, dans les meilleurs délais. Aujourd'hui, ce projet d'aménagement reste au milieu du gué. Si la première phase a rempli son objectif sécuritaire, notamment renforcer la sécurité piétonne des lycéens de Racine, l'absence du volet paysager prive le quartier des bénéfices globaux d'une telle transformation urbaine.

Voici les principaux arguments en faveur de l'achèvement rapide du projet de végétalisation de la rue du Rocher, avec la plantation de 10 arbres et la création de 7 jardinières.

Tout d'abord, l'achèvement du volet végétalisation est une condition de la revitalisation du tissu commercial local. Si la réduction du transit automobile était nécessaire à la sécurisation du secteur, elle a mécaniquement modifié les flux de passage. Pour que nos commerçants ne subissent pas durablement cette baisse de fréquentation, la

rue du Rocher doit désormais devenir une "destination". Un aménagement paysager de qualité est indispensable pour encourager la flânerie, prolonger le temps de présence des piétons dans l'espace public et restaurer un peu de l'attractivité des boutiques de proximité.

Par ailleurs, l'amélioration du cadre de vie des habitants reste une attente majeure qui ne peut être satisfaite par le seul volet voirie. La végétalisation promise constitue le levier indispensable pour réduire les nuisances sonores et rompre avec l'aspect minéral actuel de la rue, souvent perçu comme inhospitalier. En ramenant la nature au cœur de la rue, ce projet offrira aux riverains un environnement plus sain, apaisé et esthétiquement valorisé, leur permettant de récolter enfin les fruits des contraintes subies lors des phases de travaux précédentes.

Enfin, la finalisation de ce projet est une question de cohérence et de respect des engagements pris. Laisser cet aménagement "au milieu du gué" nuit à la lisibilité de la politique urbaine et suscite l'incompréhension des citoyens. Achever la végétalisation, c'est donner tout son sens à l'investissement déjà réalisé pour la voirie et prouver que la transformation du quartier s'inscrit dans une vision globale : celle d'une ville qui concilie sécurité et écologie. C'est le respect de la parole donnée qui garantira l'adhésion finale de tous à ce projet.

En vous remerciant par avance de l'attention personnelle que vous voudrez bien (faire) réserver à l'achèvement de cet aménagement, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Catherine LÉCUYER
Maire du 8^e arrondissement de Paris
Conseillère de Paris

copie par email à :

M. Frédéric GAUTHERON, Chef de la STV Nord-Ouest (8^e, 17^e, 18^e arrondissements) de la DVD de la Ville de Paris, frederic.gautheron@paris.fr

M. Frédéric RIEUBLANDOU, Chef de la Subdivision 8^e arrondissement de la STV Nord-Ouest de la DVD de la Ville de Paris, frederic.rieublandou@paris.fr

M. Pierre COLALONGO, Responsable de la Subdivision des projets de la STV Nord-Ouest de la DVD de la Ville de Paris, pierre.colalongo@paris.fr